

Le bilan carbone, un passage bientôt obligé pour les PME

Pour une petite entreprise, effectuer un bilan carbone peut paraître encore inhabituel. Cela pourrait vite changer en raison des nouvelles réglementations adoptées dans de nombreux pays pour tendre vers l'objectif zéro émission nette d'ici à 2050. C'est aussi une question d'image.


TEXTES ECONOMIESUISSE
PHOTOS SHUTTERSTOCK

Sept ans après l'adoption des accords de Paris, de nombreuses législations se mettent un peu partout en place afin de permettre aux pays et à leur économie de réduire leur empreinte carbone. Le peuple suisse a par exemple accepté, en juin 2023, la loi sur le climat et l'innovation, dont l'objectif est d'atteindre le zéro émission nette d'ici à 2050, avec notamment des incitations financières pour les entreprises et les particuliers en vue de remplacer les énergies fossiles par des renouvelables. De plus, dès cette année, le contre-projet à l'initiative pour des multinationales responsables est appliqué et les entreprises de plus de 500 employés dont le chiffre d'affaires dépasse certains montants devront publier chaque année un bilan climatique.

2050

OBJECTIF

ZÉRO ÉMISSION NETTE



De son côté, l'Europe vient d'introduire également une nouvelle directive, la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), qui obligera dès cette année près de 50 000 grandes entreprises et PME cotées en bourses à suivre et à publier chaque année elles aussi un bilan environnemental. La question du climat étant l'une des préoccupations majeures de l'opinion publique, de nouvelles normes sont encore susceptibles d'émerger prochainement.

RESTER CONCURRENTIEL

L'entreprise laitière Emmi, le groupe Migros ou encore Nestlé sont de bons exemples de grandes entreprises suisses à s'être fixé volontairement des objectifs ambitieux pour réduire leurs émissions carbone et, plus précisément, à s'être engagées dans une initiative SBTi, qui promeut des objectifs basés sur la science afin de renforcer l'avantage concurrentiel des entreprises dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Dans leur secteur qu'est l'industrie alimentaire, les plus grandes consommations d'énergie sont le plus souvent situées au niveau des chaînes d'approvisionnement, avec de nombreuses émissions issues de la pratique agricole, puis de la transformation des produits. Aussi, ces entreprises ont déjà commencé à prendre contact avec leurs différents fournisseurs pour présenter leur engagement et les inciter à agir de même. À l'avenir, leur choix risque de se porter de plus en plus sur ceux travaillant la transparence sur leurs émissions, entraînant ainsi en cascade une grande partie de l'économie avec elles dans leurs efforts.

LE BILAN CARBONE COMME POINT DE DÉPART

La comptabilité carbone met en évidence chaque émission de gaz à effet de serre produite directement et indirectement par une entreprise, une collectivité publique, un projet ou un produit durant tout son cycle de vie. Encadrée par des normes, cette analyse permet de montrer de manière fiable les postes les plus émetteurs, ce qui permet ensuite de décider d'une stratégie de durabilité cohé-



FINANCIÈREMENT, LES ENTREPRISES QUI ÉTABLISSENT LEUR BILAN CARBONE SONT ÉLIGIBLES À DES SUBVENTIONS ÉTATIQUES, À L'EXEMPLE DU CANTON DE VAUD, TOUT COMME CELLES METTANT EN ŒUVRE UN PLAN DE RÉDUCTION DE LEURS ÉMISSIONS.

rente en sélectionnant les actions de réduction les plus adaptées.

Le groupe Bobst, qui s'est plié à l'exercice, a ainsi découvert que les émissions directes et indirectes générées par la production d'une de ses machines ne représentent qu'environ 0.5% de l'empreinte globale de cette dernière. Le reste de l'impact se concentre principalement en amont et en aval de sa chaîne de valeur. Il a alors choisi de mettre en place des formations d'éco-conception pour les ingénieurs, managers et autres collaborateurs de sa chaîne d'approvisionnement pour ainsi diminuer sa propre empreinte.

Outre le fait qu'elle répond aux nouvelles normes et anticipe celles à venir, une telle démarche améliore la réputation d'une entreprise auprès de ses clients, partenaires et collaborateurs. Finalement, elle permet également d'anticiper l'intensification des risques physiques et climatiques liés aux pénuries, ainsi que les potentiels problèmes d'approvisionnement et hausses de prix des énergies fossiles.

*Renseignements :
Stéphanie Szczepanski,
coordinatrice de projet et spécialiste
en bilan carbone chez eqlosion,
stephanie.szczepanski@eqlosion.ch*

COMMENT INITIER UN BILAN CARBONE ?

Plusieurs aides, aussi bien pratiques que financières, sont à disposition des entreprises. Des bureaux spécialisés en durabilité peuvent les accompagner dans cette démarche, mais aussi ensuite dans l'élaboration et le déploiement d'une stratégie de durabilité personnalisée. Financièrement, les entreprises qui établissent leur bilan carbone sont éligibles à des subventions étatiques, à l'exemple du canton de Vaud, tout comme celles mettant en œuvre un plan de réduction de leurs émissions.

L'initiative SBTi, mondialement reconnue et rejointe par de plus en

plus d'entreprises suisses, propose également une méthode standardisée pour fixer des objectifs climatiques dits « basés sur la science ». L'association Go For Impact, qui la promeut en Suisse, offre même une première consultation gratuite, ainsi qu'une liste de conseillers spécialisés dans ce domaine. Effectuer un bilan carbone demande certes un peu d'engagement et de petits efforts financiers, dont il est difficile d'estimer les chiffres exacts tant ces derniers diffèrent en fonction de la taille et des activités propres à chaque entreprise. Plus nombreux sont les sites de production et les chaînes d'approvisionnement, plus le travail est long et complexe.

Néanmoins, l'investissement en vaut la peine pour comprendre l'impact climatique d'une entreprise, l'améliorer et la garder compétitive. Cette démarche permet aussi de se préparer au mieux pour satisfaire aux nouvelles exigences mises en place par les lois suisses sur le climat et le CO2.